

Mémoires des conflits et conflits de mémoires

Même quand la paix est revenue, la mémoire des guerres reste dans l'esprit et dans le cœur des hommes et il arrive parfois que les mémoires, à leur tour, soient en guerre, ou que pour éviter cette guerre-là, la mémoire elle-même soit condamnée au silence. Ainsi, l'amnistie proclamée à Athènes à la fin du V^e siècle avant notre ère, interdisait à chacun de « rappeler les malheurs », c'est-à-dire d'évoquer la guerre civile qui avait divisé et ravagé la cité. Tel était le prix de la réconciliation (Loraux, 1997). A l'autre bout du monde et 24 siècles plus tard, la commission « Vérité et réconciliation » mise en place en Afrique du Sud en 1995 subordonnait l'amnistie pour les crimes politiques à la quête publique de la vérité, au témoignage des victimes et aux aveux complets des criminels (Cassin, Cayla, Salazar, 2004).

Guerres contre les civils, guerres entre les civils, massacres, génocide sont des événements traumatiques qui blessent d'autant plus profondément la mémoire que l'ampleur, la gravité et parfois même la réalité, des préjudices, des violences, des destructions ne sont pas reconnues. On sait combien la négation obstinée du génocide des Arméniens par les Turcs en 1915 a hanté plusieurs générations arméniennes successives.

Sur ces questions, je voudrais revenir plus près de nous dans l'espace et le temps. En partant d'un fait, une sorte de micro événement

révélateur qui se passe en Chine le 18 septembre 2004 (Haski, 2004). Ce jour-là, est projeté pour la première fois, à Nankin, le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, en présence du réalisateur. Ancienne capitale de la Chine, Nankin, vous la savez bien sûr, a connu un effroyable massacre, perpétré par les troupes japonaises en 1937. Ce massacre, qui fit 300 000 morts selon les sources chinoises, 150 000 selon d'autres, a laissé un souvenir d'autant plus douloureux qu'il est resté occulté et contesté, voire nié, dans la mémoire japonaise. Un de ces processus de dénégation et de réécriture de l'histoire que j'évoquais à propos des Arméniens. Quant à *Shoah*, c'est un film exceptionnel, une sorte de monument cinématographique sur l'extermination des Juifs par les nazis, fondé exclusivement sur la mémoire des survivants.

Avant la projection, Lanzmann est invité à visiter le Mémorial du massacre qui présente des images terribles de femmes enceintes éventrées, de squelettes suppliciés, de décapitations. La projection, ce 18 septembre 2004, jour anniversaire de l'invasion japonaise, devant un public chinois, suscite une forte émotion fondée sur un sentiment de proximité. Au cours du débat qui suit, Lanzmann le confirme en déclarant : « Les bourreaux sont les mêmes partout, les victimes sont les mêmes partout. » Mais en même temps, il s'élève vigoureusement contre toute confusion entre les événements eux-mêmes : l'abomination des massacres ici (à Nankin) est différente de l'extermination systématique là-bas (dans les camps nazis). Et c'est justement pour signifier la singularité de cette extermination qu'il a cherché dans la langue hébraïque un nom qui lui soit propre : Shoah. Nommer, c'est bien sûr

donner du sens : les anglo-saxons utilisent généralement le mot *holocaust*, parfois discuté parce qu'un holocauste, au sens strict, est un sacrifice par le feu offert au dieu, alors qu'il n'y avait rien de sacrificiel dans les camps de la mort. Les juifs pieux utilisent le mot hébreu *urban*, qui désignait la destruction du 1^{er} puis du 2^e Temple de Jerusalem. Le terme de génocide (défini par le droit international après la deuxième guerre mondiale, en même temps que celui de crime contre l'humanité), est fréquemment utilisé en Europe, mais il n'est pas spécifique, car il y a eu avant (les Arméniens) et après, d'autres génocides. D'où le nom de Shoah qui s'est répandu en Europe, en particulier dans les commémorations.

Or, si Lanzmann a voulu, avec Shoah, un nom singulier pour un évènement singulier, à Nankin, il a dû se résoudre à accepter l'initiative du traducteur du film, Zhang Xianmin, professeur à l'Institut du cinéma de Pékin, qui a fait le sous-titrage et a décidé de traduire aussi le titre : Shoah est devenu Hao Jie. Littéralement, cela veut dire le « grand désastre ». Dans le bouddhisme, l'expression signifie l'effondrement d'une époque venant sanctionner les fautes des hommes. Aujourd'hui, m'a-t-on dit, cette expression est utilisée pour désigner les souffrances d'une période plus récente, celle de la Révolution culturelle.

Les enjeux de mémoire sont aussi enjeux politiques. Ils dépendent des contextes, des périodes, des idéologies. Il y a une histoire des mémoires. Ainsi, la mémoire de l'extermination juive a connu quatre étapes. Il y a d'abord eu le temps du silence, qui fut avant tout celui de la surdité des sociétés au cours des 25 ou 30 années qui ont suivi la

guerre, notamment en France, aux Etats Unis et en Israël. Pour des raisons liées à l'histoire propre de chacun de ces pays, on ne parlait pas, ou peu, de l'extermination des Juifs, dans l'espace public (Lapierre, 2001).

Après le temps du silence et de la surdité embarrassée du monde est venu, dans les années 1970 et 80, le deuxième temps : celui de la prise de parole et de l'écoute. Là encore, c'est un mouvement assez général, émergeant dans différents pays plus ou moins au même moment. Divers événements ont favorisé cette émergence. Je citerai rapidement les principaux. Le retentissement international du procès Eichmann en Israël en 1961, qui a marqué un tournant en donnant la parole aux témoins (Wieviorka, 2000). La guerre des Six jours en 1967 qui a suscité à la fois inquiétude et fierté en Israël et dans la diaspora (notamment aux USA), inquiétude redoublée par la guerre de Kippour (1973). La diffusion des thèses négationnistes aux États Unis, en Allemagne et en France qui a rendu d'autant plus impérieux les combats de la mémoire et de l'histoire (Vidal-Naquet, 1987). Mais aussi l'énorme succès mondial du feuilleton *Holocauste* qui a fait entrer le génocide dans la culture de masse. A l'opposé de cette fiction télévisée, le film de Claude Lanzmann, projeté pour la première fois en 1985, a porté à l'incandescence le rôle de la mémoire et du témoin.

Le troisième temps est celui de la reconnaissance qui a sorti le génocide du seul deuil juif pour l'inscrire dans diverses mémoires nationales. A partir des années 1990, la connaissance et la célébration de la Shoah ont trouvé largement place dans l'espace public de

nombreux pays occidentaux. En France, par exemple, il y a eu en 1995 le discours de Jacques Chirac sur les persécutions de Vichy et l'instauration d'une journée commémorant la rafle du Vel' d'hiv' du 16 juillet 1942. Aux États Unis et plus récemment en Allemagne, des musées et des mémoriaux ont été construits. Partout, collectes de témoignages, travaux historiques et réflexions philosophiques se sont multipliés.

Finalement, en ce début de nouveau millénaire, s'ouvre le quatrième temps, celui de l'internationalisation de cette mémoire. C'est notamment évident sur le plan institutionnel. La Conférence internationale sur la Shoah qui s'est tenue à Stockholm le 28 janvier 2000, à laquelle ont participé une vingtaine de chefs d'État et de gouvernements, a adopté une déclaration demandant l'ouverture de toutes les archives, insistant sur l'importance de l'éducation des jeunes générations et proposant une « journée solennelle du souvenir de la Shoah ». Elle a été suivie par une décision du Conseil de l'Europe le 18 octobre 2002, puis par une résolution de l'ONU du 1^{er} novembre 2005 proclamant le 27 janvier, jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste ».

Au-delà de cet aspect institutionnel, c'est aussi un mouvement mémoriel de grande envergure qui bénéficie d'une réception d'autant plus favorable qu'il correspond à une sensibilité d'époque. On est en effet entré, depuis la chute du mur de Berlin, l'évolution des polarités politiques et le reflux des grands récits, dans une période historique marquée par la mobilisation humanitaire et la sensibilisation à la question

des victimes. La Shoah est ainsi devenue l'aune à laquelle les drames collectifs doivent être mesurés pour être reconnus. Le combat juif pour la mémoire du génocide et la reconnaissance finalement obtenue sont devenus un modèle et un cadre référentiel pour d'autres populations persécutées.

Or, on constate que ceci produit également des effets pervers. Devenue un modèle incontournable, la mémoire de la Shoah se retrouve également critiquée, voire attaquée, en raison même de ce « succès ». On entend dire parfois qu'il n'y a de compassion que pour les Juifs, et le piège de la compétition victimaire se referme. Ce qui nous ramène au conflit des mémoires. Je prendrais rapidement un exemple : l'histoire des rapports entre Juifs et Noirs, aux États-Unis surtout, mais aussi en France. Elle est jalonnée de moments de forte compréhension réciproque et de solidarités entre victimes (comme il existe des solidarités d'opprimés). Des penseurs et des leaders noirs, tels Du Bois ou Fanon, ont insisté à plusieurs reprises sur cette communauté d'expérience et de destin. Le premier, notamment dans un article intitulé « The Negro and the Warsaw Ghetto » publié en 1952 dans le magazine *Jewish Life*, explique ainsi combien la visite du ghetto lui a donné une vision plus profonde du racisme, au delà de la question de la barrière de la couleur (*color line*) (Rothberg, 2001).

Toutefois, sur fond d'une disparité sociale croissante et d'une nouvelle polarisation créée par la guerre au Proche-Orient, cette « alliance » s'est effritée à partir de la fin des années 1960, tandis qu'émergeait un nouvel antisémitisme au sein de mouvements noirs

radicaux. (Lecomte, 1985, Pauwels, 1996) Dans le mouvement afrocentriste d'un côté, dans celui de la Nation de l'Islam dirigé par Louis Farrakhan de l'autre, des attaques virulentes sont ainsi proférées. On voit ressurgir les thèses négationnistes et une vieille rhétorique du complot allant jusqu'à accuser les Juifs d'inventer leur génocide et de cacher leur responsabilité massive dans la traite des esclaves. (Fauvelle-Aymard, 2002) Cet exemple, trop rapidement évoqué, montre combien solidarité et compétition sont tributaires d'un contexte historique et social plus général. Il révèle également combien la « concurrence des victimes » est un piège dangereux.

La rencontre de Nankin, elle, témoigne au contraire du fait qu'il peut y avoir à la fois des différences et des résonances. Je pense, plus généralement que l'on peut, au nom de valeurs communes, reconnaître la singularité de la Shoah et affirmer que la traite négrière fut un crime contre l'humanité, ou dénoncer la purification ethnique en ex-Yougoslavie ou encore le génocide au Rwanda par exemple. Il me semble aussi que sur les désastres du passés comme sur ceux du présent, une mémoire vive, une mémoire sensible à toutes les oppressions est plus importante que la ritualisation des commémorations.

Enfin, pour finir sur cette rencontre de Nankin d'où je suis partie, elle est évidemment intéressante du point de vue de Transcultura, car on voit, là encore, comment dans la négociation de la traduction s'opèrent des déplacements de sens, des jeux de correspondances et des réinterprétations qui peuvent, comme ici, s'appuyer sur une sensibilité partagée.

Bibliographie :

CASSIN Barbara, Olivier CAYLA et Philippe-Joseph SALAZAR (dir.), 2004, *Vérité, réconciliation, réparation*, revue *Le genre humain* n° 43.

FAUVELLE-AYMARD François-Xavier, 2002, « Les juifs, la traite des esclaves et l'histoire des États-Unis ; étude d'un courant antisémite au sein de la communauté noire américaine dans les années 1990 », *Sources* : 62-75.

HASKI Pierre, 2004, « Nankin sous le choc de "Shoah" », journal *Libération*, 29 septembre.

LAPIERRE Nicole, 2001, *Le silence de la mémoire*, Paris, Biblio Essais.

LORAUX Nicole, 1997, *L'oubli de la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot.

LECOMTE Monique, 1985, « De la coopération à la confrontation : Noirs et Juifs aux États-Unis, revue *Yod* n° 22 : 11-37..

PAUWELS Marie-Christine, 1996, « Noirs et Juifs aux États-Unis : la fin de l'alliance sacrée ? », revue *Parcours judaïques* n° 3 : 11-27.

ROTHBERG Michael, 2001, « W. E. B. Du Bois in Warshaw : Holocaust Memory and the Color Line, 1945-1952, *The Yale Journal of Criticism* 14.1 : 169-189.

VIDAL-NAQUET Pierre, 1987, *Les assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte.

WIEVIORKA Annette, 2000, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette Pluriel.

